

Braccio, Nadia

De: Annie Tremblay [joyfulplanet9@yahoo.ca]
Envoyé: 18 avril 2014 21:33
À: Greffe
Objet: à déposer au dossier R-3854-2013

À la Régisseuse,

J'ai une plainte contre Hydro Québec. Je n'ai pas voulu de leur compteur intelligent pour me protéger des micro-ondes car je suis électrosensible et j'ai eu la mauvaise surprise d'avoir un de leur router posé sur le poteau adjacent à mon mur de chambre il y a quelques jours. J'ai commencer à ressentir des problèmes de sommeil et je ne trouvais pas de raison rationnel à mon état. Ce n'est qu'en revenant du travail que j'ai vu le router sur le poteau et c'est là que j'ai compris d'où venait mon problème. On dirait qu'Hydro le fait exprès. En plus des problèmes de sommeil j'ai maintenant de la difficulté à travailler à l'ordinateur sans avoir le cerveau qui chauffe car mon bureau est du même côté du routeur. Comment voulez-vous que je sois fonctionnelle au travail avec ce bombardement constant de micro-ondes dans mon environnement. Est-ce qu'Hydro va me dédommager pour mon incapacité à travailler? Est-ce qu'il va me donner de quoi vivre pour mes journée manquées à cause de problèmes de santé? Je ne crois pas mais ils devraient payer pour leur dégat en tant que pollueur. N'avons-nous pas une loi sur le Développement durable qui devrait s'appliquer? Vous avez le choix d'arrêter ce projet incencé en mettant votre véto sur le déploiement de la phase 2 et 3 ou les gens vont tombés malades comme moi et ça va faire une pression énorme sur notre système de santé et sur notre économie et beaucoup de souffrances inutiles seront engendrées. N'est-ce pas là votre fonction de protéger la population des excès d'Hydro? Sinon, vous avez une fonction de polichinel et la Régie ne sert absolument à rien à part protéger les intérêts des multinationales du sans-fil et leur usurpation de notre Société d'État en la privatisant tranquillement mais sûrement privant ainsi les générations futures de ce joyau National.

Il y a assez d'études "indépendantes" qui démontrent la nocivité de ces ondes et il est de votre devoir de protéger la population contre ce système d'ondes mortelles et c'est un crime de les ignorées et de les pousser du revers de la main sinon, l'histoire se rappellera de vous comme une personne faisant partie du problème au lieu de celle qui l'a arrêter. C'est votre choix. Et pour ma part, je n'arrêterais pas de chercher une solution pour arrêter cette folie afin de protéger la population du Québec. Levez-vous debout et faites votre devoir!!!

Bonne journée
Annie Tremblay